

La convocation a été adressée individuellement le 18 février 2026 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 25 février 2026.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 25 février 2026.

L'an deux mil vingt-six, le 25 février, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aixe-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni salle Pierre DESPROGES à Aixe-sur-Vienne, sous la présidence de Monsieur René ARNAUD.

Présents : René ARNAUD, Marie-Claire SELLAS, Christiane GADAUD, Catherine FEVRIER, Martine POTTIER, Ginette BUISSON, Jean DANIEL

Représentée : Monique LE GOFF par Marie-Claire SELLAS

Excusés : Patrick BENAYOUN, Monique LE GOFF, Christine TREILLARD, Thierry LHERITIER, Caroline CHERBEIX, Raymonde BAUWIN RICHE

Secrétaire : Christelle MOUNET

Quorum : 7 (atteint)

Aucune remarque n'étant formulée sur le compte rendu de la séance précédente, celui-ci est adopté.

I- PRESENTATION DES BILANS D'ACTIVITE 2025

Madame Christelle MOUNET présente les bilans d'activité 2025 du CCAS et du service de portage de repas à domicile.

Bilan d'activité du CCAS :

- le nombre de dossiers de demande d'aide sociale a diminué par rapport à 2024
- 35 personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables, 3 séries d'appels en 2025 dans le cadre de la canicule
- le nombre de domiciliations se maintient
- le nombre de PASS délivrés en légère augmentation
- le nombre de dossiers de demande de tarif réduit restaurant scolaire en légère diminution
- un dossier de demande d'aide au paiement de la cantine scolaire a été traité
- une demande d'aide colonies de vacances a été déposée cette année
- le nombre de dossiers de demande d'aide financière a légèrement augmenté ainsi que le nombre de familles aidées. Les demandes concernent en majorité des impayés d'énergie, découverts bancaires et impayés de loyer.
- 37 familles ont été aidées dans le cadre de l'aide sociale d'urgence
- la navette à destination des seniors a profité à cinq femmes
- le nombre de colis distribués aux aînés en fin d'année est similaire à celui de l'an dernier mais le nombre d'inscriptions au repas a augmenté
- le nombre d'avis de congés pour les logements HLM a diminué

Bilan d'activité du service de portage de repas à domicile :

- le nombre de repas distribués est en légère diminution par rapport à 2024 avec une moyenne de 1606 repas par mois
- le nombre moyen de bénéficiaires se stabilise et 30 à 35% des bénéficiaires prennent les repas tous les jours
- Aixe-sur-Vienne reste la commune où le plus grand nombre de repas est distribué
- le nombre de suspensions et arrêts du service est assez conséquent (dû à de nombreuses hospitalisations et départs en EHPAD)

Monsieur René ARNAUD informe l'assemblée que, suite à l'arrêt maladie de la livreuse titulaire, une personne a été recrutée afin d'assurer la continuité du service, le livreur remplaçant restant le même.

Monsieur Jean DANIEL demande si le fait de louer le véhicule est rentable.

Monsieur René ARNAUD précise qu'avant 2021, le véhicule utilisé pour le portage de repas à domicile appartenait à la commune. En accord avec les maires des communes concernées par le portage de repas, il a été décidé de faire appel à une société de location, le budget du CCAS ne permettant pas d'acquérir un véhicule. Cette solution a l'avantage qu'en cas de panne, la société a obligation de fournir un véhicule de remplacement, ceci permet de ne pas interrompre le service, sans compter que la société assure également l'entretien courant du véhicule.

II – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Madame Christelle MOUNET présente le Rapport d'Orientation Budgétaire qui a été joint aux convocations des membres du CCAS. Les grandes lignes de ce rapport sont reprises avec les perspectives émises pour 2026.

Monsieur Jean DANIEL s'interroge sur le partenariat avec la Fédération Châtaigneraie Limousine.

Monsieur René ARNAUD précise que le partenariat fonctionne sur d'autres secteurs, le fait que le CCAS d'Aixe-sur-Vienne n'ait pas été sollicité peut s'expliquer par la proximité de la commune avec Limoges et l'existence de lignes régulières (bus et trains).

Madame Martine POTTIER demande comment pourrait se matérialiser le soutien aux actions collectives favorisant le lien social.

Monsieur René ARNAUD répond que ce pourrait être l'organisation d'ateliers, par exemple des ateliers cuisine en collaboration avec le Secours Catholique qui en portait le projet.

Concernant la mobilité et la lutte contre l'isolement, Monsieur René ARNAUD rappelle que, lors du dernier Conseil d'Administration, il a été envisagé de mettre en place un deuxième jour de mobilité par mois (en plus de la navette mensuelle), reste à finaliser.

Monsieur René ARNAUD revient sur le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), il précise que c'est une obligation réglementaire pour les communes de plus de 5000 habitants.

Le bilan réalisé par la gendarmerie a mis en évidence que, sur la commune d'Aixe-sur-Vienne, l'atteinte aux biens, les violences intrafamiliales et les addictions étaient des problèmes existants, les violences intrafamiliales étant en augmentation sensible.

L'Analyse des Besoins Sociaux qui sera menée après le renouvellement du Conseil d'Administration permettra de déterminer les besoins concernant, entre autres, ces trois points.

Monsieur Jean DANIEL demande s'il y a des impayés au niveau de l'Ecole de Musique. Monsieur René ARNAUD précise qu'ont été mises en place de nouvelles conditions à l'inscription : ne peuvent s'inscrire que les familles qui sont à jour de leurs factures, le même principe étant appliqué pour la garderie.

Quant à la cantine, il n'est pas possible d'appliquer ce principe mais les familles sont invitées à déposer une demande de tarif réduit pour leur permettre, si elles sont éligibles, d'alléger leur facture, les impayés pouvant ainsi être limités.

Monsieur Jean DANIEL souhaite savoir si les menus du restaurant scolaire peuvent être adaptés aux différents régimes ou religions. Monsieur ARNAUD précise qu'il n'y a pas d'élaboration de menus spécifiques mais que les rations de légumes peuvent être adaptées le cas échéant. La responsable du service affaires scolaires qui gère les inscriptions à la cantine dit avoir quelques demandes spécifiques.

Le Conseil d'administration a procédé au débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026 sans adopter le budget primitif, ce dernier sera adopté par la nouvelle assemblée du fait du contexte d'année de renouvellement.

La délibération 2026/1 est adoptée à l'unanimité.

III – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BANQUE ALIMENTAIRE

Un rappel est fait concernant le partenariat entre le CCAS et la Banque Alimentaire qui a débuté en 2017. Ce partenariat permet la distribution de colis alimentaires aux personnes en difficulté, sur orientation d'un travailleur social. La convention est reconduite par tacite reconduction tous les ans mais la Banque Alimentaire demande à ce qu'elle soit mise à jour tous les 5 ans environ, la dernière convention avait été signée en septembre 2022.

La délibération 2026/2 est adoptée à l'unanimité

IV – ADMISSION EN CREANCE ETEINTE

La Direction Générale des Finances Publiques SGC LIMOGES-AMENDES demande au CCAS de prendre une décision d'admission en créance éteinte concernant un impayé de factures de repas à domicile de 2022 d'un montant total de 255,09€. Cet ancien bénéficiaire du service de portage de repas à domicile a bénéficié d'une procédure de surendettement pour laquelle il a été prononcé une situation irrémédiablement compromise et ordonné l'effacement des dettes.

La délibération 2026/3 est adoptée à l'unanimité

V- DOSSIERS DE DEMANDE DE DOMICILIATION

Madame Christelle MOUNET présente les dossiers de demande de domiciliation.

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS
<i>1/25.02.2026 Délibération 2026/4</i>		Renouvellement de domiciliation	Favorable
<i>2/25.02.2026 Délibération 2026/5</i>		Renouvellement de domiciliation	Favorable

VI - DOSSIERS DE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Madame Christelle MOUNET présente les dossiers de demande d'aide financière.

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
<i>3/25.02.2026 Délibération 2026/6</i>	449	Demande d'aide financière de 300,00 € pour un découvert bancaire	Favorable	200,00 €
<i>4/25.02.2026 Délibération 2026/7</i>	507	Demande d'aide financière de 102,10 € pour le paiement de factures de garderie et cantine	Favorable	102,10 €
<i>5/25.02.2026 Délibération 2026/8</i>	427	Demande d'aide financière de 300,00 € pour un retard de loyer	Favorable	300,00 €
<i>6/25.02.2026 Délibération 2026/9</i>	370	Demande d'aide financière de 300,00 € pour un découvert bancaire	Favorable	300,00 €
<i>7/25.02.2026 Délibération 2026/10</i>	639	Demande d'aide financière de 150,14 € pour le paiement d'une facture d'entretien de chaudière	Favorable	150,14 €

N° dossier	QF	DEMANDE	AVIS	AIDE ACCORDEE
<i>7/25.02.2026 Délibération 2026/11</i>	639	Demande d'aide financière de 112,00 € pour le paiement d'une facture d'ordures ménagères	Favorable	112,00 €

VII – QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h40.